



13, rue de la Crozette

11110 Coursan  
rubresus@yahoo.fr  
[www.rubresus.org](http://www.rubresus.org)

tél : 06 04 67 20 25

le 19 octobre 2017

Madame, Monsieur,,

Nous souhaitons vous remercier pour vos prises de position à propos des impacts du projet TDN. Grâce à celles-ci, la demande d'autorisation d'exploitation a pu être fortement remise en question.

En effet, le résultat du vote des représentants du département au CODERST montre très explicitement le refus clair du projet TDN par les élus et représentants, Hormis les votes du collège des administrations (7 votants) inévitablement dans le sens du préfet, les votes des représentants du département se répartissent en 6 NON, 5 abstentions et 5 OUI. Le résultat est sans appel : à la majorité de leurs voix, les représentants du département ne veulent pas du projet TDN.

L'association RUBRESUS a clairement démontré dans son exposé devant le CODERST:

- l'absence d'urgence au traitement des bassins du fait de la capacité de stockagedisponible
- la précarité du procédé TDN THOR :
  - expérimental, car non testé avec effluents radioactifs réels de Malvési
  - techniquement fragile : durée de traitement de quelques dizaines de secondes ne laissant pas de possibilité de confiner les gaz nocifs en cas de dysfonctionnement
- les impacts environnementaux et sanitaires des émissions atmosphériques massives (oxydes d'azote, ozone, DEHP phtalate et polluants organiques, émissions radioactives et particules
- la validité technique de l'alternative de traitement par extraction de nitrates (appliquée par AREVA) et ses avantages environnementaux : moindre pollution atmosphérique, en accord avec objectifs développement durable (préservation des ressources, réutilisation des déchets).

Malgré cela, le préfet semblerait enclin à accorder au plus tôt l'autorisation d'exploitation sans prise en compte des avis formulés par les élus et du vote défavorable des représentants du département.

Il s'appuie pour cela sur une expertise qui n'a pas réuni les critères d'indépendance et de contradiction nécessaires à l'appréciation objective du projet : expertise menée dans le plus grand secret (noms d'experts dévoilés seulement à la fin! publiée qu'après CODERST), partielle (experts issus du sérail) et contestable (pas d'analyse

critique du projet ; les questions très précises sur les émissions, les impacts environnementales, sanitaires, et sur le procédé lui-même ont été éludées).

A contrario, l'expertise mandatée par le CIVL a confirmé tous les impacts environnementaux, sanitaires et les risques technologiques et économiques de ce projet délétère. Alors qu'elle aurait pu être le support à un débat contradictoire à l'expertise missionnée par le Préfet, elle n'a pas été examinée par les services préfectoraux. Pourtant, elle est signée par 6 experts de premier plan, spécialistes des procédés industriels et des émissions atmosphériques (Pr. J.-L. Fanlo, Ecole des Mines d'Alès), des impacts sanitaires (Pr. C. Sultan, CHU Montpellier et Dr. M. Gerber, INSERM, ANSES), des émissions radioactives (Y. Lenoir, Ecole des Mines de Paris), des impacts sur la vigne (Pr. A. Carbonneau, Sup'Agro Montpellier) et de de l'environnement de la filière vitivinicole (J. Rochars, expert national IFV Epernay, coordinateur de l'expertise).

L'ensemble de ces éléments démontrent le très grand nombre d'incertitudes et les risques engendrés par un projet qui engage le territoire pour 40 ans. Ils imposent d'appliquer le principe de précaution afin de protéger la santé de nos concitoyens, l'environnement et l'économie de la Narbonnaise. C'est pourquoi, avant la décision irréversible du préfet, nous vous encourageons vivement à demander un moratoire afin prendre le temps d'examiner sérieusement les solutions alternatives au TDN THOR.

Le 5 novembre un rassemblement populaire aura lieu place de l'Hôtel de Ville à Narbonne organisé par les Familles Papillons avec le concours des associations qui s'opposent au projet. Votre présence au côté de tous les élus et représentants conforterait le refus affiché du projet TDN.

Nous vous serions très obligés de bien vouloir nous faire part de votre présence et de l'annoncer publiquement dès maintenant, afin de donner l'écho le plus grand à cette action de refus du projet TDN, avant que le préfet ne prenne sa décision.

Vous avez été sensibles à nos arguments et vous nous avez accompagnés jusqu'à aujourd'hui. Nous comptons encore sur votre mobilisation à nos côtés et votre engagement à défendre notre territoire pour cette ultime mais déterminante action.

Nous vivons un moment dont l'histoire se rappellera et qui marquera durablement la population et l'image de la Narbonnaise. L'IRSN dans son rapport a lui-même appelé à *"un meilleur partage des enjeux sanitaires associés au site de Malvésí, sur la base des rejets réels qu'il rejette et des avancées scientifiques qui pourraient permettre d'améliorer l'appréciation de risques multiples radiologiques et chimiques"*. Ce partage c'est maintenant qu'il faut le faire, avant l'émission de nouveaux rejets et avant l'apparition d'un nouveau scandale sanitaire dont nous aurions tous du mal à nous remettre.

Vous remerciant par avance de votre compréhension et soutien renouvelé, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

RUBRESUS

le président